

Procédure file

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision	Procédure terminée
Société de l'information, eEurope: bonnes pratiques et sécurité des réseaux, prolongation en 2006 du programme MODINIS Modification Décision No 2256/2003/EC 2002/0187(COD)	
Sujet 3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques 3.30.25.02 Programmes et plans d'action sur l'information	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ITRE Industrie, recherche et énergie	PPE-DE CHICHESTER Giles	13/09/2005
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	BUDG Budgets	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	CULT Culture et éducation	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil Tourisme	Réunion 2695	Date 01/12/2005
Commission européenne	DG de la Commission Réseaux de communication, contenu et technologies	Commissaire	

Evénements clés			
29/07/2005	Publication de la proposition législative	COM(2005)0347	Résumé
29/09/2005	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
11/10/2005	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
17/10/2005	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A6-0302/2005	
15/11/2005	Résultat du vote au parlement		

15/11/2005	Décision du Parlement, 1ère lecture	T6-0417/2005	Résumé
01/12/2005	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
14/12/2005	Signature de l'acte final		
14/12/2005	Fin de la procédure au Parlement		
27/12/2005	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	2005/0144(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Décision
	Modification Décision No 2256/2003/EC 2002/0187(COD)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 157-p3
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ITRE/6/29835

Portail de documentation

Document de base législatif	COM(2005)0347	29/07/2005	EC	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0302/2005	17/10/2005	EP	
Comité économique et social: avis, rapport	CES1262/2005 JO C 028 03.02.2006, p. 0089	27/10/2005	ESC	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T6-0417/2005	15/11/2005	EP	Résumé
Projet d'acte final	03658/1/2005	14/12/2005	CSL	

Informations complémentaires

Commission européenne	EUR-Lex
-----------------------	-------------------------

Acte final

[Décision 2005/2113](#)
[JO L 344 27.12.2005, p. 0034-0037](#) Résumé

Société de l'information, eEurope: bonnes pratiques et sécurité des réseaux, prolongation en 2006 du programme MODINIS

OBJECTIF : prolongation en 2006 du programme pour la diffusion des bonnes pratiques et le suivi de l'adoption des TIC (MODINIS 2006).

ACTE PROPOSÉ : Décision du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : pour garantir la continuité d'action entre l'expiration du programme MODINIS à la fin de 2005, le lancement de l'initiative i2010 en 2006 et le lancement du programme d'appui stratégique en matière de TIC en 2007, il est proposé que le programme soit prolongé de 12 mois de façon à englober l'année 2006.

La prolongation du programme MODINIS poursuivra trois grands objectifs:

- suivre les performances accomplies par et dans les États membres et les comparer avec les meilleures performances mondiales en utilisant autant que possible les statistiques officielles;

- soutenir les efforts accomplis par les États membres au niveau national, régional ou local dans le cadre du plan d'action eEurope en analysant les bonnes pratiques dans ce domaine et en mettant en place un cadre commun d'interaction des mécanismes d'échange d'expérience ;

- analyser les effets économiques et sociaux de la société de l'information afin de favoriser les débats d'orientation, notamment en ce qui concerne la compétitivité des entreprises, la cohésion et l'inclusion sociale .

Les moyens mis en œuvre pour réaliser ces objectifs seront les suivants : collecte de données, analyse des performances, études visant à déterminer les bonnes pratiques, organisation de conférences, de séminaires et d'ateliers ciblés.

IMPLICATIONS FINANCIÈRES :

Ligne budgétaire : 09-030100.

Enveloppe totale de l'action : 7,72 mios EUR pour l'année 2006 (un programme de travail spécifique indiquant les priorités et les actions de l'année sera publié). Les crédits de paiement s'étaleront sur 3 ans. Le budget global du programme MODINIS prolongé (actuellement de 22,4 mios EUR) est ainsi porté à 30,16 mios EUR.

Détail de l'intervention financière :

- Action 1 : Suivi et comparaison des performances : 4,400 mios EUR.

- Action 2 : Diffusion des bonnes pratiques : 3,020 mios EUR.

- Action 3 : Analyse et discussion stratégique : 0,300 mios EUR.

Incidence financière sur les ressources humaines et les dépenses administratives : 1,036 mios EUR (786.000 EUR au titre des effectifs ; 250.000 EUR au titre des autres dépenses administratives).

Coût total de l'action : 8,756 mios EUR.

Incidence sur les effectifs : 7 emplois permanents ; 0,5 emplois temporaires.

Société de l'information, eEurope: bonnes pratiques et sécurité des réseaux, prolongation en 2006 du programme MODINIS

La commission a adopté le rapport de son président, Giles CHICHESTER (PPE-DE, UK), approuvant la proposition sans modification en première lecture de la procédure de codécision.

Société de l'information, eEurope: bonnes pratiques et sécurité des réseaux, prolongation en 2006 du programme MODINIS

Le Parlement européen a approuvé telle quelle la proposition de la Commission.

Société de l'information, eEurope: bonnes pratiques et sécurité des réseaux, prolongation en 2006 du programme MODINIS

OBJECTIF : prolonger en 2006 le programme pour la diffusion des bonnes pratiques et le suivi de l'adoption des technologies de l'information et de la communication (TIC).

ACTE LÉGISLATIF : Décision 113/2005/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la décision 2256/2003/CE.

CONTENU : la décision 2256/2003/CE a mis en place le programme MODINIS pour assurer le suivi du Plan d'action eEurope 2005 de l'UE, la diffusion des bonnes pratiques pour les TIC et l'amélioration de la sécurité des réseaux et de l'information pour la période 2003-2005.

La nouvelle décision proroge le programme jusqu'au 31 décembre 2006 et fixe les objectifs suivants:

- suivre les performances accomplies par les États membres et les comparer avec les meilleures performances mondiales en utilisant autant que possible les statistiques officielles;

- soutenir les efforts accomplis par les États membres au niveau national, régional ou local pour stimuler l'utilisation des TIC en analysant les bonnes pratiques dans ce domaine et en mettant en place un cadre commun d'interaction des mécanismes d'échange d'expérience; et

- analyser les effets économiques et sociaux de la société de l'information afin de favoriser les débats d'orientation, notamment en ce qui concerne la compétitivité des entreprises, la croissance et l'emploi ainsi que l'inclusion sociale.

L'enveloppe financière pour 2003-2006 est de 30,16 mios EUR.

[La ventilation indicative des dépenses pour la période 2006 est la suivante:](#)

- Action 1 : Suivi et comparaison des performances : 55%

- Action 2 : Diffusion des bonnes pratiques : 30%
- Action 3 : Analyse et discussion stratégique 15%
- Action 4 : Amélioration de la sécurité des réseaux et de l'information : 0%

ENTRÉE EN VIGUEUR : 27/12/2005.